

Québec « pas à l'abri » d'une mégafuite d'eau

90 % du réseau est en bon état, selon Marchand, mais...

Le Journal de Québec · 21 août 2024 · 2 · STÉPHANIE MARTIN

La ville de Québec compte plusieurs kilomètres de conduites d'eau majeures et « on n'est pas à l'abri » d'une rupture comme celle qui s'est produite à Montréal, a fait savoir le maire, même si la très grande majorité du réseau est en bon état.



« On n'est pas dans une mauvaise posture, les risques ne sont pas grands. Mais on n'est pas à l'abri de tout risque. Mais Québec a quand même une position assez enviable par rapport à plusieurs villes [...] sur le maintien de ses infrastructures », a lancé le maire, Bruno Marchand, lors de la première mêlée de presse depuis le retour des vacances.

En constatant les dégâts qui ont été occasionnés par le bris d'une conduite majeure de 84 pouces de diamètre dans le centre-ville de la métropole, le maire a demandé à ses équipes de lui faire le point sur la situation qui prévaut dans le sous-sol de Québec.

La capitale ne compte aucune conduite de cette dimension, mais plutôt des tuyaux qui font 42 pouces de diamètre et qui, s'ils se rompent, peuvent quand même causer des dégâts majeurs, a-t-il souligné.

Les conduites de type béton-acier, comparables à celle qui a causé les dommages à Montréal, représentent 6 % du réseau souterrain, soit 158 km sur les 2600 km du réseau.

RAPPORTS AUX TROIS ANS

On estime que 90 % de ces 158 km sont en bon état, a indiqué M. Marchand, sans pouvoir donner de portrait plus précis.

« On continue de faire les évaluations. On fait un rapport aux trois ans. »

Il est cependant impossible de valider l'état de la totalité de ces infrastructures, explique le maire.

« Ça serait utopique et beaucoup trop cher d'aller faire une investigation en entier. Ça n'aurait pas de sens et ça mettrait la ville en chantier. »

La Ville de Québec investit dans le rattrapage depuis plus de 15 ans pour remettre ses infrastructures aux normes, rappelle-t-il. « Il y a un 10% de déficit structurel d'entretien des infrastructures. »

La Ville le rappelle chaque année au gouvernement, soutient Bruno Marchand.

Bruno Marchand en mission à New York

Le Journal de Québec · 21 août 2024 · 2 · STÉPHANIE MARTIN – Avec la collaboration de Taïeb Moalla

Le maire Marchand s'envolera ce soir pour une mission de deux jours à New York, à l'invitation du Port de Québec, pour aller visiter le port de la métropole américaine, un voyage qui est cependant interdit aux médias. Bruno Marchand prend l'avion ce soir, il passe deux jours à New York et il rentre samedi matin, a-t-il révélé hier, la veille de son départ.

« J'accompagne le Port de Québec dans une visite du port de New York, qui est un modèle d'intégration ville-port. On va visiter entre autres la Société de développement économique de New York et le port. [...] C'est un déplacement que le Port faisait. Ils m'ont invité et j'ai accepté d'y aller avec eux. »

MÉDIAS INTERDITS

La plupart du temps, les journalistes suivent les missions du maire pour en faire le compte-rendu. Cette fois, les médias ne sont cependant pas les bienvenus. « Il y a une explication à ça, a dit le maire. Les visites étaient interdites. Le Port et la Société de développement, les deux grandes visites qu'on fait lors des journées, nous interdisaient d'avoir médias, photos et autres. Donc il n'y avait aucune pertinence de ça. »

Le maire a assuré qu'il partagera à son retour les constats qu'il a faits à la suite de ces visites. Plus tard en après-midi, à la demande du Journal, le cabinet du maire Marchand a fourni le programme de cette courte visite new-yorkaise. Outre le port et la Société de développement économique, On y trouve également « une rencontre privée avec la mairie de New York » au menu du vendredi après-midi.

Au moment d'écrire ces lignes, il n'était toutefois pas clair si M. Marchand pourra rencontrer son homologue, le maire Eric Adams, ou bien si la rencontre se fera avec des conseillers municipaux. D'ailleurs, ce passage à la mairie de New York « demeure incertain comme toutes les fois où on rencontre des élus », a fait savoir Thomas Gaudreault, attaché de presse du maire Marchand.

APPUI AU PROJET DE QSL

M. Marchand a par ailleurs indiqué que cette mission n'a pas de lien avec le projet qui est dans l'air au port de Québec, soit celui du terminal de conteneurs de QSL. « C'est beaucoup plus large que ça, sur l'intégration dans la communauté. »

Il a réaffirmé son intérêt pour ce projet, qui fait sourciller plusieurs citoyens et élus, qui craignent les impacts environnementaux notamment causés par le camionnage en basse-ville.

« L'intention, on la trouve noble, et économiquement parlant, il peut y avoir des gains. Maintenant, on n'est pas en train de signer un chèque en blanc. QSL va devoir démontrer quel est son projet, quel est l'impact en matière de camionnage. »

Il affirme d'ailleurs qu'il va « retirer » son appui si le projet s'avère dommageable pour l'environnement et la qualité de l'air.

Le Québec est-il prêt pour des congés canicule ?

L'état doit entamer cette réflexion en lien avec l'école, plaide un syndicat

Le Journal de Québec · 21 août 2024 · 7 · GENEVIÈVE LAJOIE

Après les congés tempête, les congés canicule ? Avec les changements climatiques, le Québec doit entamer une réflexion sur la possibilité d'utiliser des journées pédagogiques dédiées aux événements de force majeure lors de périodes de chaleur accablante, selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).



CE QUE PRÉVOIT LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE

180 jours de services éducatifs pour une année scolaire

20 journées pédagogiques

fixées au calendrier scolaire par les CSS, les directions et les enseignants, qui incluent généralement 3 ou 4 jours pouvant être utilisés pour des événements de force majeure

« Nos écoles ferment pour les tempêtes, mais la chaleur, c'est nouveau ! lance le président, Éric Gingras, qui représente des milliers d'enseignants québécois. Avec les changements climatiques, il va falloir se questionner s'il ne pourrait pas y avoir d'autres éléments qui font partie [des forces majeures] et que ça soit accepté socialement. »

La multiplication des vagues de chaleur extrême ces dernières années n'épargne pas le Québec. Il n'est plus rare de vivre des journées de canicule dès juin ou même jusqu'en septembre, alors que les élèves sont en classe.

La fin de la dernière année scolaire a été marquée par un épisode de chaleur intense. Il y a un an, la rentrée s'était déroulée dans les mêmes conditions, poussant certaines écoles de l'outaouais à fermer leurs portes.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Une banque de journées pédagogiques existe actuellement pour des événements de force majeure, dont le nombre varie d'un centre de services scolaire (CSS) à l'autre et qui servent

notamment lors des grosses intempéries hivernales. Mais cette banque n'est à peu près jamais utilisée pour soulager les élèves ou le personnel lorsque le thermomètre grimpe près des 40 degrés Celsius ressentis.

Selon Éric Gingras, le Québec est mûr pour se pencher sur cet enjeu, qui risque fort de s'accroître, alors que la climatisation de toutes les écoles n'est pas pour demain.

« Il va falloir avoir cette réflexion-là avec la population en disant : écoutez, c'est invivable dans beaucoup de milieux. Effectivement, il faut améliorer les écoles, les échangeurs d'air, les bâtiments vétustes, les cours de récréation qui sont des îlots de chaleur, mais ça, ça prend du temps ! »

Et la discussion ne doit pas porter que sur la chaleur, puisque le dérèglement climatique amène aussi d'autres catastrophes naturelles comme des pluies diluviennes.

PAS JOUER AVEC LE CALENDRIER

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) n'a pas elle non plus de position ferme sur cet enjeu. Mais le vice-président, Benoît Giguère, met en garde contre la tentation de toucher au calendrier scolaire, surtout dans le contexte où une canicule peut s'étaler sur plusieurs jours.

« Allons-nous arrêter trois jours d'école en septembre, alors que c'est un moment crucial pour établir une routine avec les enfants ? Pour nous, de jouer avec le calendrier scolaire sur cet enjeu, c'est éviter la discussion [de la vétusté] des établissements », plaide-t-il.